**Module 15 : L’éducation inclusive dans les situations d’urgence**

**Introduction**

Le présent module, qui présente des activités et des supports de formation à l’éducation inclusive dans les situations d’urgence, est censé durer 90 minutes. Cependant, la compréhension et la mise en œuvre de l’éducation inclusive étant complexes, **il est recommandé**, dans la mesure du possible, **de consacrer davantage de temps à ce sujet (au moins deux heures)**.

Six activités complémentaires sont proposées si vous souhaitez prolonger la formation. Il est également possible de s’attarder sur les sections principales en **accordant plus de temps aux participants pour débattre, réfléchir et poser des questions**. Les instructions fournies dans les encadrés sont utiles à cet égard.

Il est possible de renforcer sensiblement la formation en prévoyant plus de temps et en **invitant les participants à réfléchir à leurs propres projets éducatifs ou à se remémorer leur expérience personnelle de l’éducation** en tant qu’élèves. L’éducation inclusive est un processus qui s’appuie sur les expériences et les idées des personnes et les adapte à la spécificité de chaque contexte. Il ne s’agit pas d’un « produit fixe » qui peut être défini *in extenso* dans un manuel ou un cours de formation et c’est pourquoi il est essentiel de susciter les réflexions et les discussions des participants afin de progresser sur la question de l’éducation inclusive.

**Objectifs pédagogiques**

À la fin de la session, les participants pourront :

* Comprendre les principes élémentaires étayant l’éducation inclusive.
* Comprendre les obstacles à l’inclusion et la manière de les identifier et de les surmonter.

La présente session (en particulier les activités complémentaires) incitera les participants à réfléchir à la manière d’appliquer les bonnes pratiques suggérées en matière d’éducation inclusive, comme celles citées dans le *Guide de poche de l’INEE sur l’appui aux apprenants handicapés* et *L’éducation dans les situations d’urgence : inclure tout le monde* - *Guide de poche de l’INEE sur l’éducation inclusive*, ainsi que les nombreuses actions clés des normes minimales de l’INEE en faveur de l’inclusion.

**Principaux messages et points d’apprentissage**

Lors de la présentation ou de l’adaptation du contenu du présent module de formation, le formateur doit couvrir – par le biais de présentations, d’activités ou de discussions – les points clés suivants :

* L’éducation inclusive consiste à **surmonter le large éventail d’obstacles** empêchant certains enfants d’exercer leur droit à l’éducation. Elle ne concerne pas seulement les apprenants handicapés.
* L’éducation inclusive est un **processus continu visant à faire évoluer le système éducatif** (politiques, pratiques, attitudes, ressources et environnement) afin qu’il puisse accueillir et soutenir tous les enfants. Il ne s’agit pas de faire changer, de « soigner » ou « d’adapter » l’enfant pour qu’il/elle soit en mesure de s’intégrer au système existant.
* Dans le contexte des situations d’urgence – où il est possible qu’aucun système éducatif en tant que tel ne soit établi ou ne fonctionne – « changer le système » **signifie « changer notre façon de faire et adopter une démarche axée sur la résolution des problèmes** ».
* L’éducation inclusive porte sur trois niveaux de participation à l’éducation : la **présence**, la **participation** et l’**accomplissement**. Elle ne garantit pas seulement l’accès des enfants à l’éducation, mais également leur participation active au processus d’apprentissage et les avantages qu’ils tirent de l’éducation. L’accomplissement ne se mesure pas simplement en fonction des résultats académiques et de la réussite aux examens, mais également en fonction des progrès d’apprentissage et de l’accomplissement extrascolaire des enfants.
* Il n’existe pas de méthode unique pour rendre une éducation inclusive. Le processus comprend, entre autres, **l’identification des obstacles** à l’inclusion (en collaboration avec les parties prenantes clés, en particulier les enfants, les parents et les enseignants) et la **collaboration visant à trouver des solutions abordables et réalistes** pour éliminer ces obstacles. Il n’existe pas de solution unique convenant à toutes les situations.
* L’éducation inclusive consiste à **changer notre mode de travail actuel** plutôt que de mettre en œuvre des initiatives éducatives supplémentaires ou distinctes. Les notes d’orientation et les actions clés fournies par les normes minimales de l’INEE préconisent l’utilisation de pratiques et de processus inclusifs et sont, par conséquent, très utiles lors des interventions d’urgence visant à rendre l’éducation plus inclusive.
* L’éducation inclusive ne doit pas (et d’ailleurs ne peut pas) être mise en place du jour au lendemain ; l’approche la plus efficace consiste donc à **encourager les parties prenantes à progresser petit à petit** vers le changement (et à maintenir ce rythme).
* L’éducation inclusive doit également être mise en œuvre dans les situations où il n’y a pas d’urgence. Les informations fournies dans le présent module sont adaptées à ces situations (**préparation, relèvement et développement**).

La diapositive 26 résume tous ces points et peut être utile pour récapituler rapidement le contenu du module à la fin de l’atelier.

**Présentation générale de la session**

Nous recommandons de réaliser les activités complémentaires (en rouge) si vous disposez d’assez de temps. L’atelier simple dure 90 minutes ; si l’on y ajoute toutes les activités complémentaires, il faut compter 4 heures.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Programme** | **Durée approx.** | **Type d’activité** |
| **Partie A : Théorie et concepts** | | |
| Section 1. L’éducation inclusive est destinée à tous. | 15 minutes  (20 minutes) | Activité en petit groupe et discussion en séance plénière (Activité complémentaire 1, activité de groupe) |
| Section 2. L’éducation inclusive est axée sur le changement du système et pas sur le changement de l’enfant. | 10 minutes | Présentation |
| Section 3. L’éducation inclusive est axée sur la présence, la participation et l’accomplissement. | 5 minutes  (20 minutes) | Présentation  (Activité complémentaire 2, activité en binôme) |
| Section 4. Exemples d’éducation : inclusion ou exclusion ? | 20 minutes  (20 minutes) | Activité en petit groupe et discussion en séance plénière (Activité complémentaire 3, travail en groupe) |
| Section 5. Définition de l’éducation inclusive. | 5 minutes  (20 minutes) | Présentation  (Activité complémentaire 4, travail en groupe) |
| **Partie B : Soutenir le développement d’une éducation plus inclusive dans les contextes d’urgence** | | |
| Section 6. Les questions clés de l’éducation inclusive dans les situations d’urgence. | 5 minutes | Présentation |
| Section 7. Identifier les obstacles à l’inclusion. | 5 minutes | Présentation |
| Section 8. Surmonter les obstacles à l’inclusion. | 25 minutes  (60 minutes et +) | Présentation, travail en groupe, discussion en séance plénière  (Activités complémentaires 4 et 5, travail en groupe) |
| **Durée totale** | **90 minutes**  (140 minutes et +) |  |

**Préparation, ressources et support de cours**

|  |
| --- |
| **Supports nécessaires**   * Ensemble de photos – utilisez le document 1 ou vos propres photos (pour la section 1) * Un exemplaire du document 2 par participant (pour la section 4) * Un exemplaire du document 3 par participant (pour la section 7) * Des exemplaires des Annexes 1, 2 et 3 – exclusivement pour l’animateur * Présentation PowerPoint de l’INEE sur l’éducation inclusive dans les situations d’urgence * Tableaux de conférence et marqueurs   **Préparation**   * Impression couleur des séries/groupes de photos (tirées du document 1 ou de vos clichés locaux personnels). Si vous utilisez vos propres photos, préparez une feuille de notes, semblable à l’Annexe 1, que vous utiliserez. * Familiarisez-vous avec les brefs exemples cités dans le document 2 et les réponses fournies à l’Annexe 2. * Familiarisez-vous avec l’étude de cas présentée dans le document 3 et avec les notes pour l’animateur de l’Annexe 3, et réfléchissez à l’étude de cas. * Prévoyez suffisamment d’exemplaires des normes minimales, des guides de poche et du poster de l’INEE pour les activités en groupe.   **Ressources supplémentaires**  ***L’éducation inclusive en général***   * INEE, *L’éducation dans les situations d’urgence : inclure tout le monde. Guide de poche de l’INEE sur l’éducation inclusive*, 2009 : <http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1007/INEE_Pocket_Guide_Inclusive_Education_FR.pdf> * INEE, *Teachers can help everyone learn* (poster), 2010 : <http://www.eenet.org.uk/resources/docs/Teachers_can_help_everyone_learn_poster.pdf> * INEE *INEE Thematic Issue Brief: Inclusive Education*, 2010 : <http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1024/INEE_Thematic_Issue_Brief_Inclusive_Education.pdf> * INEE Toolkit, Implementation Tools on Inclusive Education : <http://toolkit.ineesite.org/toolkit/Toolkit.php?PostID=1024> * Le site Web du réseau Enabling Education Network (<http://www.eenet.org.uk/resources/>) présente des centaines de documents et de matériels pédagogiques sur l’éducation inclusive. Le matériel le plus pertinent dans le cadre du présent module de formation se trouve dans la section « Themes » sous « Refugees, conflict, emergencies » et « Teacher education » et dans la section « Type » sous « Toolkits and manuals ». Les bulletins d’EENET permettent également de consulter aisément des études de cas pouvant être utilisées (ou adaptées) dans le cadre d’une formation.   ***L’éducation inclusive et le handicap***   * *Guide de poche de l’INEE sur l’appui aux apprenants handicapés*, 2010 : http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1138/INEE\_PG\_Learners\_w\_Disabilities\_FR.pdf * Thomas, P. et Vichetra, K., *Inclusive Education Training in Cambodia*, Disability Action Council Cambodia, 2003 : <http://www.eenet.org.uk/resources/docs/cambodia.php> * Save the Children UK, Atlas Alliance, EENET, *Schools for All: Including disabled children and young people in education* (poster), 2002, <http://www.eenet.org.uk/resources/docs/schools_for_all_poster.pdf>   ***L’inclusion des personnes handicapées en général***   * Coe, S. et Wapling, L., *Travelling together: How to include disabled people on the main road of development*, World Vision, 2010 : <http://www.worldvision.org.uk/what-we-do/advocacy/disability/travelling-together-publication/>   ***Autres suggestions de lecture :***   * Boîte à outils de l’INEE : <http://toolkit.ineesite.org/toolkit/Toolkit.php?PostID=1062> |

**Crédits des photographies utilisées dans les diapositives PowerPoint :**

Diapositive 4 : EENET

Diapositive 5 : EENET

Diapositive 10 : Marc Wetz

Diapositive 17 : (dans le sens des aiguilles d’une montre en partant du haut à droite) Save the Children, anonyme, EENET, Atlas Alliance

Diapositive 18 : dans les deux cas, EENET

Diapositive 21 : Save the Children

Diapositive 22 : Felicia Webb

Diapositive 23 : Save the Children

**Partie A : Théorie et concepts**

**1. L’éducation inclusive est destinée à tous.**

15 minutes

1. Précisez aux participants qu’ils peuvent s’aider de plusieurs outils excellents en matière d’éducation inclusive. Certains sont cités dans le présent module, comme les normes minimales de l’INEE, et les Guides de poche de l’INEE sur l’éducation inclusive et sur l’appui aux apprenants handicapés. Si vous êtes en mesure de leur distribuer des exemplaires de ces outils pendant la formation (ou s’ils en ont déjà), encouragez-les à s’y reporter pour en savoir plus sur les obstacles à l’inclusion et les mesures envisageables pour surmonter l’exclusion.
2. Demandez aux participants de constituer des petits groupes. Distribuez à chaque groupe 5 photographies (si vous disposez de plus de temps, vous pouvez aller jusqu’à 10 photos).

Le document 1 fournit un échantillon de photos. Vous pouvez les imprimer et les découper ou utiliser votre propre sélection de photos issues de votre contexte local[[1]](#footnote-1). Si vous ne choisissez que 5 photos, veillez à ce qu’elles représentent au moins 3 des 5 types « d’obstacles à l’inclusion » cités dans la section 7.

1. Demandez aux participants d’observer les photos et de répondre aux questions de la diapositive 3 :

* Lesquelles de ces photos illustrent l’éducation inclusive ? Expliquez pourquoi.
* Quelles questions relatives à l’inclusion/l’exclusion les photos illustrent-elles ?

Les groupes disposent de 5 minutes pour débattre.

1. En séance plénière, demandez aux participants ce que leur inspirent les photos. Si vous manquez de temps, sélectionnez seulement 2 ou 3 photos et demandez-leur leurs impressions. Pensent-ils que les photos illustrent ou pas un exemple d’éducation inclusive et pourquoi ? Rappelez-leur qu’il n’y a pas de réponse correcte ou erronée ; l’important est d’entendre leur interprétation personnelle et leurs arguments. Écrivez leurs réponses sur un tableau de conférence/tableau et conservez-les, vous pourrez en avoir besoin dans le cadre de l’activité complémentaire 4.
2. Suggérez aux participants de réfléchir aux *personnes susceptibles d’être affectées* par les situations illustrées par les photos (par exemple, quels groupes d’apprenants peuvent accéder ou, au contraire, être privés d’éducation suite au problème représenté par la photo) ?

Demandez aux participants de réfléchir aux *différents apprenants* (enfants handicapés, filles/garçons, enfants issus de groupes linguistiques/culturels/religieux minoritaires ; enfants qui travaillent ou anciens soldats ; apprenants adultes ou adultes analphabètes, etc.). Assurez-vous que les participants comprennent que les questions liées à l’inclusion/l’exclusion illustrées par les photos ne concernent pas seulement les enfants handicapés.

Exemple de message clé à transmettre par le biais de ces discussions :

« Chaque question liée à l’inclusion affecte plus d’une personne ou d’un groupe de personnes ; l’inclusion ne concerne pas seulement les apprenants handicapés. Par exemple, sur la photo où l’on voit une enseignante qui écrit sur un tableau, celui-ci est si clair qu’on arrive à peine à distinguer la craie et il présente une inclinaison telle qu’il faudrait se pencher dessus pour bien voir. Ce sont là deux obstacles évidents affectant tout enfant malvoyant. Mais de nombreux autres enfants sont susceptibles de se heurter à ces obstacles (par exemple, les enfants assis au fond de la salle/l’espace qui ont une bonne vue mais ne peuvent pas distinguer la craie blanche sur un tableau presque blanc ; les enfants qui ont des difficultés à apprendre à lire et à écrire et qui par conséquent ont besoin de bien distinguer les lettres écrites sur le tableau, etc.). »

1. *[En fonction des photos choisies]* Expliquez aux participants que certaines photos ont été prises par des enfants dans le cadre de projets visant à déterminer s’ils se sentaient intégrés dans le système éducatif.

L’Annexe 1 fournit des précisions sur les photographies et sur ce que le photographe voulait montrer (lorsque ces informations sont connues). Si vous avez le temps, vous pouvez partager certaines idées des photographes avec les participants. L’Annexe 1 fournit également d’autres interprétations des photos, que vous pouvez citer si vous souhaitez approfondir les réponses des participants.

1. Montrez la diapositive 4 et expliquez le point suivant aux participants :

« Nous interprétons tous les situations de manière différente tout comme nous interprétons tous différemment une même photo. Par conséquent, une situation qu’une personne donnée considère inclusive peut être ressentie comme exclusive par une autre personne ; et une situation qui nous semble exclure un groupe d’apprenants peut en fait exclure d’autres apprenants auxquels nous n’avions pas songés. C’est pourquoi nous devons comprendre comment *toutes* les parties prenantes interprètent et ressentent l’inclusion/exclusion. »

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  L’activité complémentaire 1 consiste en un jeu susceptible d’aider les participants à réfléchir à leur compréhension personnelle de l’éducation inclusive. Cet exercice peut s’appuyer sur les idées précédemment développées par les participants lors de la visualisation des photos et de la définition de l’éducation inclusive. |

**2. L’éducation inclusive est axée sur le changement du système et pas sur le changement de l’enfant.**

10 minutes

1. Montrez la diapositive 5 et expliquez le point suivant :

« Les photographies illustrent les nombreuses questions liées aux efforts visant à rendre l’éducation plus inclusive. Nous avons constaté que de nombreux problèmes d’inclusion ne sont pas spécifiques à un seul groupe d’apprenants – ainsi, ce qui empêche un enfant handicapé de participer aux cours peut également représenter une entrave à la participation d’autres enfants. C’est pour cette raison que l’éducation inclusive vise des changements au niveau du système afin que les écoles ou les espaces d’apprentissage puissent accueillir tous les apprenants et répondre à leurs besoins. L’éducation inclusive ne vise pas à changer chaque enfant pour qu’il puisse s’adapter à l’environnement d’apprentissage existant et immuable. »

1. Montrez les « diagrammes à pinces » des diapositives 6, 7 et 8 et expliquez les points suivants :

La diapositive 6 montre :

« Un exemple de système basé sur la **ségrégation – l’éducation séparée/spécialisée** pour les enfants qui nous semblent ne pas pouvoir s’accommoder des espaces d’apprentissage/écoles communs. Les écoles/espaces d’apprentissage/classes séparés pour enfants handicapés constituent l’exemple le plus courant, mais on pourrait également citer ceux qui accueillent des enfants issus de groupes ethniques/linguistiques différents, etc. Une éducation à part pour les groupes « différents ou difficiles » peut d’emblée sembler plus facile à assurer. Mais cette option ne nous aide pas forcément à créer des sociétés pacifiques, inclusives et basées sur la collaboration. Lorsque l’éducation séparée est déjà en place dans un contexte particulier, nous devons être en mesure de la relier à l’éducation ordinaire, dans le cadre des efforts visant une éducation plus inclusive pour tous. »

La diapositive 7 montre :

« Un exemple d’**éducation intégrée**. Nous acceptons que chaque enfant apprenne au sein du même espace, mais tout enfant qui semble « différent » est censé changer pour s’adapter à l’éducation proposée. On peut ainsi demander à un enfant de s’exprimer dans une langue qui n’est pas la sienne ou de suivre une rééducation afin de surmonter les obstacles physiques ou mentaux posés par l’espace d’apprentissage. L’éducation intégrée se limite souvent à faire *accéder* les enfants aux écoles/espaces d’apprentissage sans accorder l’attention nécessaire à la pertinence et à la qualité de l’éducation qu’ils reçoivent. Cette option peut parfois constituer un tremplin vers une éducation réellement inclusive, mais il faut prendre garde à ne pas s’y enliser. À long terme, il est improbable que l’éducation intégrée entraîne des résultats positifs en matière d’éducation pour tous. Les apprenants (en particulier ceux qui ne « s’adaptent » pas facilement au système) sont plus susceptibles de ressentir une insatisfaction ou un ressentiment ou d’obtenir de mauvais résultats et, par conséquent, d’abandonner leur scolarité et/ou de décourager d’autres futurs apprenants. »

La diapositive 8 montre :

« Un exemple d’**éducation inclusive** qui s’adapte afin d’accueillir tout enfant, quel que soit son “état” (langue, handicap, sexe, santé ou statut social, etc.). Tout le monde y a sa place car il n’existe pas qu’une seule méthode – l’éducation est un processus souple, réactif et adaptable. Les parties prenantes clés, comme les enseignants, sont en mesure d’identifier les problèmes qui surgissent et de les surmonter et ce, même si on ne leur a pas “appris” préalablement la solution. »

Montrez la diapositive 9 et expliquez les points suivants :

« Dans les situations d’urgence, changer un système peut avoir une signification légèrement différente. Ainsi, il arrive qu’aucun système éducatif ne soit établi ou opérationnel ; en outre, dans une situation particulièrement difficile, il peut sembler impossible de changer le système existant (en particulier dans l’immédiat). Par conséquent, dans une situation d’urgence, il est plus pertinent d’entendre par “changement du système” : “changer notre façon de faire, notamment ce qui nous semble acquis, en mettant au point une approche axée sur la résolution des problèmes”.

Nous reconnaissons qu’il est impossible d’ouvrir une nouvelle école/un nouvel espace d’apprentissage et décréter l’inclusion dès le premier jour. Cette réussite immédiate n’est pas possible dans les situations d’urgence. Mais nous pouvons aider les équipes de projets et les enseignants à acquérir assez d’assurance pour “résoudre les problèmes liés à l’inclusion” – ils écoutent et observent ce qui se passe, identifient les problèmes qui entraînent l’exclusion des enfants et font de leur mieux pour trouver des solutions. Ils peuvent commencer par progresser petit à petit vers l’inclusion (en faisant légèrement évoluer une attitude ou une pratique) puis amènent des changements plus importants au fur et à mesure qu’ils gagnent en assurance et en créativité pour résoudre les problèmes. »

Les formateurs doivent s’attendre à ce que les participants aient des difficultés à appréhender le concept de « changement du système ». Afin d’éviter que les participants rechignent à accepter l’idée, il importe de leur accorder autant de temps que possible pour assimiler les informations. Les formateurs doivent également présenter le concept avec tact, de sorte que les participants ne se sentent pas coupables ou n’aient pas l’impression que leur travail actuel est nécessairement insuffisant.

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*   * Invitez les participants à discuter des diagrammes. * Demandez-leur de réfléchir à la question suivante : dans quelle mesure ces trois approches éducatives correspondent-elles à leur situation personnelle actuelle et/ou à leurs plans en matière d’éducation ? |

1. Montrez la diapositive 10 et expliquez le point suivant

« Nous visons à changer le système (par exemple, notre façon de faire) plutôt que de contraindre l’enfant à changer pour s’adapter au système. Nous pouvons cependant apporter un soutien à certains enfants pour les aider à surmonter les problèmes spécifiques auxquels ils se heurtent (comme le handicap). L’approche systémique signifie simplement que ce soutien individuel n’est pas notre seule activité. Nous tentons d’apporter des améliorations qui bénéficieront à chaque apprenant (aujourd’hui et demain) plutôt que d’aider un apprenant à la fois. »

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  Vous pouvez attirer l’attention des participants sur plusieurs normes de l’INEE (normes minimales), qui préconisent explicitement des interventions visant l’inclusion dans les situations d’urgence. Cette précision est particulièrement importante si les participants ont l’impression que l’éducation inclusive est impossible dans de telles situations. Vous pouvez souligner que toutes les normes soutiennent les interventions inclusives. Une autre option consiste à demander aux participants de consulter eux-mêmes les normes minimales de l’INEE afin d’identifier celles qui sont le plus axées sur l’inclusion, comme :   * La norme 2 relative à l’analyse : Stratégies d’intervention. Les stratégies d’intervention axées sur l’éducation inclusive comprennent une description claire du contexte, des obstacles au droit à l’éducation et des stratégies pour surmonter ces obstacles. * La norme 3 relative à l’enseignement et à l’apprentissage : Enseignement et processus d’apprentissage. L’enseignement et les processus d’apprentissage sont centrés sur l’apprenant, participatifs et inclusifs. * Norme 1 relative à la politique éducative : Formulation des politiques et des lois. Les autorités chargées de l’éducation font de la continuité et du rétablissement d’une éducation de qualité, avec un accès libre et inclusif à la scolarisation, une priorité.   Pour plus d’informations sur l’intégration de l’éducation inclusive dans les normes minimales de l’INEE, vous pouvez également vous référer à la synthèse thématique de l’INEE sur l’éducation inclusive. |

**3. L’éducation inclusive est axée sur la présence, la participation et l’accomplissement.**

5 minutes

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  Démarrez cette section avec l'activité complémentaire 2, qui invite les participants à réfléchir à leur expérience personnelle de l’éducation (montrez la diapositive 28). Si vous ne disposez pas du temps nécessaire, vous pouvez simplement présenter les informations suivantes. |

1. Montrez la diapositive 11 et soulignez les points suivants :

« Pour que chaque enfant se sente inclus, il ne suffit pas qu’il soit **présent** à l’école, mais également qu’il **participe** aux différents aspects de la vie scolaire et qu’il **s’épanouisse** au niveau social et académique (ou qu’il ait l’impression qu’il gagne à fréquenter l’école). Au cours de notre scolarité, nous avons tous vécu des moments où nous sommes restés à l’écart ou n’avons pas appris grand-chose et nous avons eu la chance de bénéficier de l’intervention de personnes qui nous ont aidés à nous intégrer ou à améliorer nos résultats.

Pour rendre l’éducation inclusive, il est essentiel de se concentrer sur trois niveaux : **présence**, **participation** et **accomplissement**. Dans les situations d’urgence, le simple fait d’enseigner peut s’avérer difficile et s’assurer que tous les enfants assistent aux cours encore plus. Cependant, une fois que les enfants sont **scolarisés**, nous devons faire en sorte d’atteindre les deux autres niveaux et garantir que chaque enfant **participe** pleinement au processus d’apprentissage et qu’il **obtienne** le meilleur résultat possible de sa participation. Il est important de se rappeler que l’accomplissement ne se mesure pas simplement en fonction des résultats académiques et de la réussite aux examens, mais également en fonction des progrès d’apprentissage et de l’accomplissement extrascolaire, comme l’amélioration des compétences sociales ou de communication ou les progrès enregistrés dans les activités extrascolaires ou physiques. »

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  Vous pouvez attirer l’attention des participants sur la pertinence des normes minimales de l’INEE ci-dessous. Une autre option consiste à demander aux participants de consulter eux-mêmes les normes minimales de l’INEE afin d’identifier celles qui abordent les questions de la « présence, la participation et l’accomplissement » liées à l’éducation inclusive et d’expliquer leur choix. Insistez sur :   * Le domaine de l’accès et de l’environnement d’apprentissage. * Le domaine de l’enseignement et de l’apprentissage. |

**4. Exemples d’éducation : inclusion ou exclusion ?**

20 minutes

1. Les participants doivent travailler en groupe sur les 5 petites études de cas du document 2 (comme dans l’exercice précédent). Ils disposent de 5 à 10 minutes et doivent suivre les instructions de la diapositive 12 :
   * Lisez en groupe ces brèves études de cas.
   * En vous basant sur nos discussions précédentes, indiquez ce que chaque histoire illustre – exclusion, ségrégation, intégration ou inclusion.
   * En cas de différence d’opinion au sein du groupe, chacun explique ses arguments aux autres.
   * Que peut-on faire pour que chaque étude de cas soit plus inclusive ?
2. Après le travail en groupe, animez une discussion en séance plénière pendant quelques minutes en privilégiant les histoires qui ont suscité des réponses opposées. Une autre option, plus rapide, consiste à réaliser tout l’exercice en séance plénière ; affichez les études de cas sur l’écran et demandez aux participants de répondre aux questions (les animateurs sont invités à utiliser la feuille de réponses de l’Annexe 2.)
3. Montrez la diapositive 13 et expliquez les points suivants :

« On constate souvent qu’il n’y a pas de différence nette entre l’éducation intégrée et inclusive. Les écoles/espaces d’apprentissage peuvent pratiquer l’inclusion pour certains aspects et pas pour d’autres. L’éducation inclusive est un processus continu de changement et d’amélioration qui bénéficie à tous les apprenants. Un changement global est souvent le fait de nombreux petits progrès réalisés sur une certaine durée.

Il est possible qu’une école/un espace d’apprentissage applique de son mieux les principes élémentaires de l’éducation inclusive sans pour autant réussir à ce que tous les enfants soient présents, participent ou s’épanouissent. Cela ne représente pas nécessairement un échec à condition de continuer de progresser petit à petit vers l’amélioration de la situation de tous les enfants.

Toutes les écoles/tous les espaces d’apprentissage qui œuvrent à devenir plus inclusives/inclusifs se heurteront à de nouveaux défis, adopteront de nouvelles idées et bénéficieront de nouveaux soutiens. Nous devons sans cesser réfléchir à notre action, inviter les autres à nous faire part de leurs critiques et ainsi continuer à faire de notre mieux pour identifier et surmonter les obstacles à l’inclusion. Nous devons envisager l’éducation inclusive comme une approche globale qui couvre tous les aspects du système éducatif et tient compte de l’ensemble des normes minimales de l’INEE. »

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  Profitez-en pour prolonger la discussion. Assurez-vous que les participants ont « récolté » autant d’idées que possible de chaque étude de cas et ont avancé de nombreuses solutions pour rendre chaque exemple plus inclusif. En partant des études de cas, incitez les participants à raconter leur expérience personnelle face à des situations ou problèmes semblables et à faire part des solutions mises en place (ou du moins des tentatives de solution).  Pour une activité complémentaire plus structurée, basée sur l’utilisation active des normes minimales de l’INEE, voir l’activité complémentaire 3. |

**5. Définition de l’éducation inclusive**

5 minutes

1. Pour résumer les activités précédentes, il est utile d’engager une discussion sur la définition de l’éducation inclusive. En séance plénière, demandez aux participants de réfléchir aux débats précédents et de formuler rapidement les points clés qui, d’après eux, servent à définir l’éducation inclusive dans leur contexte particulier. Notez leurs idées sur un tableau de conférence/tableau.
2. Vous pouvez également leur montrer les points cités sur la diapositive 14 et les inviter à exprimer dans quelle mesure ceux-ci correspondent à leurs idées.

L’éducation inclusive :

* reconnaît que tout le monde peut apprendre ;
* reconnaît et respecte toutes les différences affichées par les personnes (âge, sexe, ethnicité, langue, handicap, état de santé, religion, pauvreté, etc.) ;
* est un processus dynamique, souple, qui évolue constamment afin de garantir que les systèmes, les cultures, les politiques et les pratiques en matière d’éducation répondent aux besoins de tous les apprenants ;
* garantit l’accès des apprenants à l’éducation, leur participation à celle-ci et leur accomplissement personnel ;
* requiert la participation de toutes les parties prenantes à toutes les étapes, allant de la planification à la mise en œuvre en passant par le suivi et l’évaluation ;
* est possible dans les environnements complexes et pauvres en ressources ;
* est un processus qui dure tout au long de la vie, et ne se limite pas aux cycles primaire et secondaire de l’éducation formelle ;
* relève des droits de l’homme et est désormais reconnue par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (article 24 : « … les États Parties font en sorte que le système éducatif pourvoie à l’insertion scolaire à tous les niveaux… ») ;
* contribue à mettre en place une société inclusive.

Remarque : si vous êtes à court de temps, vous pouvez simplement présenter la définition proposée par la diapositive 14, sans lancer de débat.

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  Au lieu des brefs exercices de réflexion et de discussion en séance plénière suggérés ci-dessus, vous pouvez avoir recours à l’activité complémentaire 4 afin de donner aux participants la possibilité de débattre plus en profondeur de la définition et de l’adapter à leur contexte particulier. |

**Partie B : Soutenir le développement d’une éducation plus inclusive dans les contextes d’urgence**

**6. Les** **questions clés de l’éducation inclusive dans les situations d’urgence**

5 minutes

1. Montrez la diapositive 15 et expliquez le point suivant :

« L’éducation inclusive est souvent perçue comme étant trop difficile à mettre en œuvre dans les situations d’urgence et nécessitant trop de fonds, de temps ou de personnel spécialisé. En réalité, il n’en est rien. L’éducation inclusive est possible pour autant que nous comprenions en quoi elle consiste réellement. Comme nous l’avons déjà vu, il s’agit d’un processus axé sur le changement et l’amélioration, pas d’une solution immédiate ou d’un produit « figé » qui est fourni immédiatement dans son intégralité. Par conséquent, quel que soit le contexte, chacun peut réaliser une action, si minime soit-elle, pour contribuer à l’inclusion. Les normes minimales de l’INEE fournissent en outre de nombreux points de départ utiles. »

1. Montrez la diapositive 16 et expliquez les points suivants :

« Dans le cadre de l’éducation en situations d’urgence, certains aspects doivent être privilégiés si nous voulons continuer de progresser vers une plus grande inclusion de tous les apprenants. Par exemple, nous devons renforcer/améliorer :

* + les informations sur les personnes qui ont accès aux services éducatifs (et celles qui en sont privées) ;
  + la reconnaissance du droit de chaque personne à l’éducation ;
  + l’engagement visant à améliorer la situation des personnes totalement exclues de l’éducation (et au sein de celle-ci) ;
  + l’attention prêtée aux apprenants qui ont accès à l’éducation mais se heurtent à des difficultés pour assister aux cours, y participer ou en tirer profit, et renforcer le soutien apporté aux enseignants pour la mise en œuvre de pratiques d’éducation inclusives ;
  + le sentiment d’assurance de davantage de parties prenantes amenées à identifier et à surmonter les obstacles à l’inclusion ;
  + la recherche d’informations et le partage d’expériences visant à rendre l’éducation en situations d’urgence plus inclusive ;
  + l’engagement de toutes les parties prenantes en faveur du développement de l’éducation en situations d’urgence (de la planification à l’évaluation).

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  Demandez aux participants de débattre en profondeur de ces 7 points. Demandez-leur de parler des actions qu’ils ont déjà mis (ou pourraient mettre) en œuvre afin d’améliorer l’un de ces points (par exemple, qu’ont-ils fait – ou que peuvent-ils faire – pour partager leur expérience en matière d’éducation inclusive avec les autres parties prenantes et les exécutants ?). Vous pouvez également leur demander de réfléchir aux liens entre les 7 points ci-dessus et les normes minimales de l’INEE. Par exemple, le point « améliorer les informations sur les personnes qui ont accès aux services éducatifs (et celles qui en sont privées) » se rapporte aux normes relatives à l’analyse. |

**7. Identifier les obstacles à l’inclusion**

5 minutes

1. Expliquez le point suivant :

« Comme nous l’avons vu grâce aux photos (section 1), de nombreux facteurs déterminent l’inclusion ou l’exclusion des enfants de l’éducation (et au sein de celle-ci) ; dans une situation d’urgence, ces facteurs variés peuvent changer ou se développer. On peut souvent les regrouper en plusieurs catégories. »

1. Soulignez les 5 catégories présentées sur la diapositive 17. Fournissez quelques exemples pour chaque catégorie et invitez les participants à suggérer des exemples correspondant à leur contexte spécifique. Voici quelques suggestions :
   * **Obstacles environnementaux :** par exemple, écoles/espaces d’apprentissage non accessibles, déplacements dangereux pour se rendre à l’école, absence générale de sécurité dans les camps.
   * **Obstacles comportementaux et culturels :** à savoir la crainte, la gêne, la honte, de faibles attentes, la surprotection.
   * **Obstacles politiques :** par exemple, horaires stricts, programmes scolaires rigides et absence d’enseignement dans la langue maternelle.
   * **Obstacles liés aux pratiques :** à savoir, absence d’enseignement interactif, coopératif et adapté à l’enfant.
   * **Obstacles liés aux ressources :** par exemple pénurie d’enseignants, de matériel et classes surchargées.

Le Guide de poche de l’INEE sur l’éducation inclusive peut s’avérer utile pour comprendre les obstacles possibles et la manière de les surmonter. De même, le Guide de poche de l'INEE sur l'appui aux apprenants handicapés fournit des orientations précieuses. Conseillez aux participants de se reporter à ces deux outils pour obtenir de plus amples informations.

1. Assurez-vous que les participants ne se concentrent pas seulement sur les obstacles auxquels se heurtent les enfants handicapés. Faites en sorte qu’ils comprennent qu’un obstacle affectant des enfants handicapés peut également affecter d’autres enfants.

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  Demandez aux participants de se reporter à la liste des problèmes notés sur le tableau de conférence/tableau au cours de la section 1 suite à l’activité basée sur les photos. Invitez les participants à débattre et à classer les problèmes dans les 5 catégories d’obstacles énoncées ci-dessus.  Pour plus d’orientation, les participants peuvent également consulter les Guides de poche de l’INEE sur l’éducation inclusive et sur l’appui aux apprenants handicapés. |

**8. Surmonter les obstacles à l’inclusion**

25-30 minutes

1. Montrez la diapositive 18 et expliquez les points suivants :

« À nous seuls, nous ne pouvons espérer surmonter les obstacles à l’inclusion, nombreux et variés, auxquels nous allons nous heurter en préparant l’éducation dans les situations d’urgence. Nous ne pouvons pas tout savoir sur l’ensemble des facteurs d’inclusion/exclusion et n’avons pas l’expérience nécessaire pour résoudre un large éventail de problèmes.

Aucun atelier de formation ne peut vous apporter toutes les solutions pour chaque situation particulière. Ce n’est certainement pas ce petit atelier qui va pouvoir couvrir toutes les actions que vous serez susceptibles de mettre en œuvre dans vos propres projets.

Mais ce n’est pas grave car l’éducation inclusive est censée être un processus collaboratif, pas un produit créé ou fourni par une personne ou une équipe issue « d’une instance supérieure ». Par conséquent, pour créer des solutions inclusives dans le domaine de l’éducation, il est essentiel d’établir des modes de travail collaboratif avec des équipes d’autres secteurs, des parties prenantes (enfants, parents, etc.) et des membres d’organisations/de communautés locales, etc. »

1. Présentez le résumé des étapes clés visant à rendre l’éducation d’urgence plus inclusive (voir les diapositives 19 à 23). Les étapes clés sont extraites du *Guide de poche de l’INEE pour l’appui aux apprenants handicapés*.

« L’éducation inclusive peut sembler une entreprise de grande envergure et il est souvent difficile de savoir par où commencer pour décomposer le travail en tâches plus gérables. Nous allons nous intéresser à cinq points sur lesquels les programmes d’éducation d’urgence peuvent se concentrer afin d’être plus inclusifs. »

**Leadership/conseil :** essayez d’inclure dans l’équipe une personne possédant des connaissances sur l’éducation inclusive ou une expérience en la matière, ou encore qui a du temps et est disposée à apprendre rapidement et à recueillir des informations.

**Évaluation de la situation :** découvrez qui est exclu de l’éducation et au sein de celle-ci. Rappelez-vous que les personnes exclues sont parfois « cachées » ; mettez-vous en relation avec les personnes/organisations qui connaissent mieux les groupes exclus (par exemple, les organisations de personnes handicapées ou les personnes handicapées de la communauté ; les centres religieux/chefs communautaires/anciens, les comités de gestion scolaire et les associations de parents d’élèves et d’enseignants s’ils existent, les groupes d’enfants, etc.). Gardez également à l’esprit que les enfants sont souvent les mieux placés pour identifier leurs pairs non scolarisés ou en butte

à des difficultés scolaires.

**Raisons de l’exclusion :** ne vous contentez pas de recueillir des informations sur l’identité et le nombre des personnes exclues. Rassemblez toutes les informations possibles sur les *raisons* de leur exclusion, de leur manque de participation ou d’accomplissement. Il est essentiel de connaître les raisons de l’exclusion pour se faire une idée précise des obstacles à l’inclusion et trouver les solutions pertinentes. Assurez-vous que les enfants ont la possibilité d’exprimer leurs opinions sur les raisons de l’exclusion.

**Consultation :** consultez les parties prenantes (enfants, parents, enseignants, membres de la communauté, etc.) à l’aide de méthodes participatives. Que pensent-elles des obstacles à la présence, à la participation ou à l’accomplissement des enfants à l’école ? Quelles solutions envisagent-elles ? Quel soutien peuvent-elles apporter (par exemple, accompagner bénévolement les enfants jusqu’à l’école, fournir des matériels pouvant être « recyclés » et utilisés chez soi comme ressources d’enseignement et d’apprentissage ou contribuer à sensibiliser la communauté au droit de chaque enfant à l’éducation).

**Soutien aux enseignants :** concentrez-vous sur les enseignants/le personnel de l’éducation, en particulier pour les aider à acquérir l’assurance nécessaire pour résoudre les problèmes. Vous ne pouvez pas leur apprendre à l’avance la manière de résoudre chaque problème lié à l’inclusion auquel ils sont susceptibles de se heurter. Il est plus efficace de les aider à être plus créatifs dans leur approche des nouveaux problèmes. Dans les situations difficiles, il est possible que les enseignants se sentent dépassés et perdent de leur créativité et de leur motivation. Encouragez-les à avancer petit à petit (amener un petit changement qui aide un ou plusieurs apprenants). Aidez-les à réfléchir aux résultats et à conclure que l’action était pertinente ; ce faisant, ils gagnent en assurance et en motivation. Veillez à ce que vos/leurs attentes en matière de changement soient réalistes. La formation continue et la formation initiale sur l’éducation inclusive constituent certes des étapes importantes, mais vous pouvez également soutenir les enseignants pour qu’ils s’aident mutuellement à résoudre les problèmes liés à l’inclusion en établissant des systèmes de soutien entre pairs (par exemple, des réunions régulières d’enseignants pour discuter des problèmes et suggérer des solutions).

1. Distribuez le document 3 qui présente une étude de cas. Demandez aux participants de travailler en groupe en suivant les instructions de la diapositive 24 pendant 15 minutes :
   * + Lisez l’étude de cas en petits groupes. Débattez des questions suivantes :
       - À quels types d’obstacles cette histoire fait-elle allusion ?
       - Quels obstacles ont été surmontés ?
       - Quels obstacles n’ont pas (encore) été surmontés ? Comment suggérez-vous de le faire ?
       - Que pourrait-on améliorer au niveau de l’identification des obstacles ?
2. Circulez entre les groupes, écoutez leur débat et soyez prêt(e) à répondre à leurs éventuelles questions.
3. Animez une discussion de quelques minutes en séance plénière. (Les notes présentées à l’Annexe 3 peuvent s’avérer utiles pour les animateurs.)

|  |
| --- |
| *Si vous disposez de plus de temps :*  L’activité complémentaire 5 peut aider les participants à réfléchir plus en profondeur à l’étude de cas et les inciter à se reporter aux normes minimales de l’INEE et/ou à ses guides de poche afin de trouver d’éventuelles solutions aux problèmes soulevés par l’étude de cas. |

1. Montrez la diapositive 25 et expliquez les points suivants :

« Lorsque les enfants sont exclus de l’éducation ou au sein de celle-ci, ce n’est généralement pas le résultat d’un problème isolé. Le plus souvent, un ensemble de facteurs est responsable du caractère inaccessible, peu accueillant ou pertinent de l’éducation, comme l’illustre l’exemple de l’étude de cas. Par conséquent, nous devons observer et être sensibles à tous les types d’obstacles. Il est probable que nous remarquions en premier lieu les obstacles environnementaux ou liés aux ressources, mais leur élimination ne résout souvent qu’une partie du problème. Par exemple, nous pouvons consacrer de nombreux efforts à rendre un espace d’apprentissage physiquement accessible aux enfants handicapés. Mais s’ils reçoivent ensuite un enseignement de piètre qualité (obstacles liés aux pratiques) ou subissent les brimades et les préjugés des autres enfants (obstacles comportementaux), leur inclusion est illusoire et ils risquent d’abandonner leur scolarité ou d’obtenir de mauvais résultats. »

1. Si vous disposez de temps, l’activité complémentaire 6 peut aider les participants à s’exercer à résoudre certains défis réels auxquels ils sont confrontés dans leur travail d’inclusion et à apprendre de leurs expériences mutuelles.
2. La diapositive 26 présente un résumé très court des messages clés de la présente formation. Si vous disposez d’assez de temps, elle peut vous aider à faire un bref récapitulatif avant la clôture de l’atelier.

**Activité complémentaire 1**

20 minutes

*Cette activité peut être réalisée à la fin de la section 1.*

1. Imprimez le tableau ci-dessous. Découpez toutes les réponses et mélangez-les. Demandez aux participants de travailler en petits groupes et de placer les réponses sous l’un des deux intitulés suivants :

* L’éducation inclusive consiste…
* L’éducation inclusive ne consiste pas seulement…

1. Veillez à conserver un exemplaire du tableau complet qui vous servira de modèle.
2. Lorsque les groupes sont prêts, demandez aux participants de présenter leurs choix en séance plénière. Si quelqu’un émet une réponse « incorrecte », demandez aux autres participants d’expliquer pourquoi ils ont choisi une option différente.

|  |  |
| --- | --- |
| **L’éducation inclusive consiste…** | **L’éducation inclusive ne consiste pas seulement…** |
| ... en un processus de changement continu. | ... en un projet ponctuel. |
| … à restructurer les cultures, les politiques et les pratiques éducatives. | … à élaborer un enseignement spécifique/exclusif pour les apprenants handicapés au sein d’établissements classiques. |
| … à assouplir suffisamment le système éducatif afin d’accueillir tous les apprenants. | … à faire changer les apprenants pour qu’ils/elles s’adaptent au système éducatif existant. |
| … à identifier et à éliminer les obstacles à l’inclusion des apprenants. | … en un ensemble de solutions prédéterminées qui fonctionnent partout. |
| … à aider les enfants à participer et à apprendre. | … à s’assurer que les enfants fréquentent l’école. |
| … à surmonter des enjeux très divers. | … à résoudre les enjeux financiers. |
| … en un processus collaboratif. | … en une mise en œuvre réalisée par des experts de l’éducation. |
| … en une structure qui ne se limite pas à la scolarisation formelle. | … en un système à mettre en place dans les écoles classiques. |

**Activité complémentaire 2**

20 minutes

*Cette activité peut être réalisée au début de la section 3.*

Cette activité incitera les participants à réfléchir à leur expérience personnelle en matière d’éducation et les aidera à mieux comprendre l’importance qu’il faut accorder à la présence, la participation et l’accomplissement.

1. Demandez aux participants de travailler en binôme et de suivre les instructions de la diapositive 28 pour réaliser cette activité de réflexion personnelle :

* Travaillez en binôme.
* Une personne parle, l’autre écoute.
* Pensez à un moment de votre propre scolarisation où vous vous êtes senti(e) à l’écart et/ou vous n’avez pas obtenu de bons résultats.
* Racontez ce souvenir à votre partenaire. Que s’est-il passé ? Pourquoi ne vous êtes-vous pas joint(e) aux autres et/ou n’avez-vous pas obtenu de bons résultats ? Quelqu’un a-t-il essayé de vous aider – si oui, qui et comment ?
* Si vous disposez d’assez de temps, inversez les rôles et recommencez l’activité.

1. Les participants disposent de 10 minutes pour réaliser cet exercice. Demandez ensuite à quelques volontaires de raconter leur histoire en séance plénière. Prenez des notes sur un tableau de conférence/tableau et précisez si les points mentionnés relèvent de la présence, la participation ou l’accomplissement en matière d’éducation.

**Activité complémentaire 3**

20 minutes

*Cette activité peut permettre de prolonger la section 4.*

Elle permettra aux participants de relier les situations réelles aux normes et aux actions citées dans les normes minimales. Ils se familiariseront en outre avec l’utilisation des normes minimales dans la mise au point d’interventions en matière d’éducation inclusive.

1. Montrez la diapositive 29 et demandez aux participants de lire une deuxième fois les études de cas (vous pouvez également attribuer une étude de cas à chaque binôme).
2. Demandez ensuite aux groupes de se reporter aux normes minimales et d’identifier les normes et les actions clés les plus pertinentes pour chaque étude de cas et d’expliquer pourquoi.
3. En se référant aux normes minimales, les participants doivent trouver au moins une intervention susceptible de contribuer à rendre plus inclusive la situation décrite dans l’étude de cas.

**Activité complémentaire 4**

20 minutes

*Cette activité peut permettre de prolonger la section 5.*

Comme nous l’avons vu, l’éducation inclusive est un processus dynamique de changement, pas un « produit figé » pouvant être mis en place selon une « formule » unique dans chaque situation. C’est pourquoi il n’existe aucune définition de l’éducation inclusive faisant l’objet d’un consensus universel.

Dans le cadre des sessions de formation, nous pouvons énoncer une définition assez générale de l’éducation inclusive qui couvre les principes clés. Mais afin de souligner la souplesse inhérente à l’éducation inclusive, nous invitons souvent les participants à réfléchir à la définition et, éventuellement, à l’améliorer ou l’élargir afin de tenir compte des questions spécifiques à leur contexte. Par exemple, au lendemain d’une urgence, les personnes concernées peuvent tenir à ce que la définition qu’elles utilisent cite explicitement le « soutien aux enfants ayant été enrôlés dans les groupes armés ou aux enfants plus âgés que la moyenne en raison de leur déscolarisation ».

1. Montrez la diapositive 30 et demandez aux participants de relire la définition et de l’étudier pendant deux minutes. Souhaitent-ils l’enrichir ou la modifier afin de la rendre plus pertinente par rapport au contexte dans lequel ils travaillent ou vivent ?
2. Demandez ensuite aux participants de travailler en petits groupes (dans l’idéal, en fonction de l’endroit où les personnes vivent/travaillent). Accordez-leur 10 minutes pour échanger leurs opinions sur la définition et la manière de l’adapter à leur contexte.
3. Chaque groupe exprime ses idées en séance plénière. Notez sur un tableau de conférence/tableau les changements suggérés. Si certaines suggestions sont inappropriées (par exemple, si elles sont incompatibles avec les principes de l’éducation inclusive), signalez-le et expliquez pourquoi (ou demandez à d’autres participants de le faire).
4. Pour finir, demandez à tous les participants de travailler ensemble à l’élaboration d’une définition améliorée et approuvée par tous qui guidera leurs réflexions sur l’éducation inclusive lorsqu’ils reprendront leurs activités.

**Activité complémentaire 5**

30 minutes et +

*Cette activité peut permettre de prolonger l’analyse de l’étude de cas de la section 8.*

Cet exercice est une version plus longue de l’activité complémentaire 3. Il permettra aux participants de relier les situations réelles aux normes et aux actions citées dans les normes minimales. Ils se familiariseront en outre avec l’utilisation des normes minimales et/ou les guides de poche et les posters de l’INEE pour la mise au point d’interventions en matière d’éducation inclusive.

1. Une fois que les participants ont réalisé l’activité correspondant à la diapositive 24, demandez-leur d’énumérer clairement tous les problèmes soulevés dans l’étude de cas (qu’ils aient été complètement, partiellement ou pas du tout résolus).
2. Distribuez aux groupes un exemplaire d’un ou de plusieurs des documents de référence suivants :

* Normes minimales de l’INEE.
* L'éducation dans les situations d'urgence : inclure tout le monde. Guide de poche de l'INEE sur l'éducation inclusive.
* Guide de poche de l'INEE sur l'appui aux apprenants handicapés.
* *Teachers can help everyone learn* (poster).

1. Demandez aux participants de consulter ces documents pour réaliser l’activité correspondant à la diapositive 31 :

* À l’aide des documents de référence, élaborez un plan d’action pour résoudre un ou plusieurs des problèmes que vous avez relevés dans l’étude de cas. Commencez par celui qui vous semble prioritaire.
* Rappelez-vous que vous pouvez trouver des solutions permettant de résoudre plusieurs problèmes à la fois ; vous n’êtes donc pas tenus d’aborder les problèmes un par un.
* Tenez compte :
  + de l’objectif (ce que vous espérez accomplir)
  + de l’approche de l’action (ce que vous allez faire et comment)
  + des parties prenantes (qui fera quoi, qui aidera)
  + de l’échéance (de combien de temps vous aurez besoin)
  + des ressources (Comment allez-vous financer le plan ou trouver des ressources « gratuites » ou à faible coût ?)
  + des indicateurs (Comment saurez-vous si l’intervention entraîne des résultats positifs ?).

1. Prévoyez une session de débats permettant à tous les groupes de présenter leur plan et de donner leur opinion sur celui des autres.

**Activité complémentaire 6**

30 minutes et +

*Cette activité peut permettre de prolonger la section 8 (à réserver pour la fin).*

Elle est utile car on apprend souvent plus sur l’éducation inclusive en partageant et en débattant des problèmes/solutions réels qu’en analysant des études de cas fictives. Par conséquent, cet exercice convient particulièrement aux groupes de participants possédant déjà une expérience en matière d’éducation, même si elle ne concerne pas « l’éducation inclusive » proprement dite.

1. Montrez la diapositive 32 et demandez aux participants de constituer des petits groupes. Une personne présente brièvement un obstacle à l’inclusion auquel elle se heurte ou s’est heurtée dans le cadre de ses activités éducatives (de préférence dans une situation d’urgence). Rappelez aux participants que s’ils ont une expérience de l’éducation ils ont immanquablement été confrontés à des questions d’inclusion/exclusion même s’ils n’ont participé à aucun projet visant une « éducation inclusive » proprement dite. Les autres membres du groupe avancent ensuite des solutions pour éliminer cet obstacle et suggèrent où s’adresser pour obtenir plus d’informations ou des contacts utiles, etc. Ils peuvent également discuter de la manière d’adapter des solutions appliquées en temps normal, afin qu’elles soient efficaces dans les situations d’urgence (ou vice-versa).
2. Si vous disposez d’assez de temps, tous les membres du groupe doivent avoir la possibilité d’exposer un problème et d’obtenir des conseils. Chaque groupe doit essayer de couvrir les thèmes suivants : environnement, politiques, pratiques, attitudes et ressources (par exemple, évitez que tous les membres d’un même groupe se focalisent uniquement sur l’environnement).
3. À l’issue des « groupes de conseil », lancez une discussion en séance plénière. Chaque groupe choisit de présenter un des problèmes dont il a débattu, ainsi que les conseils qu’il a suscité. Les autres groupes (et l’animateur) peuvent ensuite apporter leurs propres suggestions. Encouragez les participants à illustrer leurs conseils avec des exemples tirés de leur expérience personnelle dans la mesure du possible.
4. Vous pouvez compléter cette activité en demandant aux participants de se reporter aux normes minimales et aux guides de poche de l’INEE pour trouver d’autres solutions aux obstacles analysés.

**Document 1**









**Document 2 : Exemples d’éducation : inclusion ou exclusion ?**

1. Plusieurs filles ont cessé de fréquenter l’école parce qu’elles tombaient régulièrement malades. Une enquête a permis de découvrir qu’elles n’utilisaient jamais les latrines scolaires, ce qui nuisait à leur santé. Les filles craignaient d’y subir les intimidations ou les agressions des garçons scolarisés ou des hommes de la communauté. Lorsque les filles ont signalé ce problème au chef d’établissement, il s’est mis en contact avec l’ONG qui soutenait l’éducation au sein de cette communauté déplacée afin que de vraies portes soient installées à la place des rideaux de toile. Il a ensuite ordonné le verrouillage des portes pour éviter que les garçons/hommes ne pénètrent dans les latrines ; seules les filles avaient accès aux clés et devaient les lui demander chaque fois qu’elles en avaient besoin.

2. Dans un espace d’apprentissage provisoire, une enseignante a une classe de 70 élèves. Le style d’enseignement auquel elle est le plus habituée consiste à parler en se tenant debout face à la classe. Elle remarque que de nombreux étudiants semblent ne pas comprendre ce qu’elle dit. Malgré le mobilier limité et de fortune dont elle dispose, elle a essayé de disposer les chaises de différentes manières. Désormais, elle place les élèves les plus doués au premier rang et leur adresse la plupart de ses questions (dans leur langue maternelle) car les autres enfants ne semblent pas très intéressés par les cours.

3. Un enseignant avait du mal à gérer un groupe de garçons réfugiés/déplacés en classe. Ils semblaient s’ennuyer, ne restaient pas en place et interrompaient souvent l’enseignant et les autres élèves. Lorsqu’ils perturbaient les cours, l’enseignant leur demandait de sortir de la salle de classe. Les garçons en profitaient pour courir dans l’établissement et dérangeaient les autres classes. L’enseignant était frustré et les garçons n’apprenaient pas grand-chose. Le chef de l’établissement a alors décidé de créer une nouvelle classe pour les « enfants à problèmes », comme ces garçons. Mais aucun enseignant ne voulait de cette classe. Finalement, ces garçons ont cessé de fréquenter l’école.

4. Joseph a des difficultés d’apprentissage ; il a du mal à lire et à écrire et ne comprend pas les mathématiques. Il a besoin que quelqu’un lui explique clairement, à plusieurs reprises, le contenu des cours. Cela pose un problème à l’enseignant, qui a une classe de 60 élèves et travaille dans des conditions difficiles, à savoir dans un camp de réfugiés. Cependant, l’enseignant a placé Joseph à côté d’un enfant avec lequel il s’entend bien et qui apprécie de « jouer au maître ». L’enseignant a permis à Joseph de ne passer que des examens oraux. En outre, il a demandé à une réfugiée qui était auparavant comptable de l’aider bénévolement : chaque semaine, pendant une heure, elle aide Joseph et d’autres enfants en difficulté pendant un cours de mathématiques.

5. Halima, 7 ans, est atteinte du syndrome de Down. Elle peut dire quelques mots mais communique surtout gestuellement. Un oncle sourd lui a même appris les rudiments du langage des signes. Avant la crise qui a contraint sa famille au déplacement, Halima n’était jamais allée à l’école, mais l’ONG chargée de l’éducation au sein du camp où elle habite désormais a fait en sorte qu’elle fréquente la nouvelle école provisoire. Les autres enfants apprécient son grand sens de l’humour et aiment beaucoup jouer avec elle. Elle est très vive et arrive à se faire comprendre d’eux. L’enseignant voit en Halima un clown et préfèrerait qu’elle reste chez elle car il pense qu’elle ralentit l’apprentissage des autres enfants. Comme elle ne parle pas bien, il ne l’interroge jamais et lui laisse faire ce qu’elle veut pendant les cours.

**Document 3 : Étude de cas**

Immédiatement après une catastrophe naturelle récente, une ONG internationale a rapidement établi un espace sûr où les enfants peuvent bénéficier d’une éducation formelle et d’un soutien informel. Au début, l’ONG ne savait pas combien d’enfants cet espace accueillerait car personne ne savait exactement combien d’enfants vivaient dans le camp. La population de celui-ci était composée de personnes déplacées originaires de deux districts voisins. L’ONG n’a pas annoncé officiellement l’ouverture de cet espace sûr et a préféré s’en remettre au bouche à oreille afin de susciter un intérêt progressif et de pouvoir faire face à la demande.

Au cours des premières semaines, le nombre d’enfants a augmenté chaque jour, pour culminer à 75 élèves. Le personnel de l’ONG a rapidement constaté que la plupart étaient des filles et qu’elles étaient originaires du même district. Par conséquent, au bout de quatre semaines, il a été décidé de réaliser une enquête pour connaître la provenance des enfants inscrits et l’identité de ceux qui ne l’étaient pas. Pendant deux semaines, le personnel a recueilli des données détaillées et a découvert que 320 enfants supplémentaires étaient censés fréquenter l’école/espace sûr. À l’aide des données recueillies, il a donc lancé une campagne d’information ciblée visant à faire connaître l’école/espace sûr aux familles de ces enfants et à les inciter à les inscrire. Le résultat s’est avéré décevant : seuls 40 nouveaux enfants ont été inscrits au cours des semaines suivantes.

Un membre du personnel de l’ONG a alors décidé d’approfondir l’enquête et a rencontré les personnalités/chefs des deux communautés déplacées, ainsi que des parents et des enfants. Elle a ainsi appris que la plupart des garçons étaient trop

occupés à aider leur famille à la construction et l’enduisage des abris pour étudier ; quant aux filles de la deuxième communauté déplacée, leurs parents craignaient pour leur sûreté. L’école/espace sûr était majoritairement géré par des femmes d’autres communautés et il n’y avait aucun obstacle linguistique important, mais les parents n’osaient pas confier leurs filles à des étrangers dans un nouvel environnement. En outre, personne au sein de leur communauté ne les avait encouragés à scolariser leurs filles. En discutant avec de nombreuses familles, cette personne a appris avec surprise l’existence d’au moins 40 enfants handicapés qui n’avaient pas été inclus dans le recensement lors de l’enquête.

Pour remédier à cette situation, l’ONG a recruté des enseignants bénévoles appartenant à la deuxième communauté déplacée et a encouragé tous les enseignants à rendre visite aux membres des communautés et à rencontrer les familles. Petit à petit, le nombre de filles scolarisées a augmenté, même si un certain nombre semblait s’absenter plusieurs jours par mois. L’ONG a également adapté sa campagne d’information pour cibler les familles des garçons qui travaillaient. Elle a mis au point un projet visant à aider les familles à construire leur abri et à exercer des activités génératrices de revenu afin que les garçons aient la possibilité d’étudier. Malheureusement, la nette hausse initiale du nombre de garçons scolarisés a été suivie de nombreux abandons. Pour soutenir la scolarisation des enfants handicapés, les membres de l’ONG ont rendu visite à leurs parents pour les inciter à franchir le pas. Ils ont également construit un nouveau chemin adapté menant à l’école et qui rejoint la voie principale traversant le camp et ont même demandé à un menuisier local de fabriquer quelques bureaux/chaises adaptés pour certains enfants. Douze enfants handicapés ont été inscrits à l’école/espace sûr mais ont abandonné après seulement deux ou trois semaines.

**Annexe 1 : Notes pour l’animateur - section 1 / document 1**

|  |  |
| --- | --- |
| Photo : EENET | * **Sujet principal :** approvisionnement en eau et éducation * **Point de vue du photographe :** nous avons accès à l’eau dans notre espace d’apprentissage, c’est un point positif (nous pouvons boire et mieux nous concentrer ; rester propres et éviter les maladies). * **Autres interprétations courantes :**   + Sol rocailleux – inaccessible pour les personnes handicapées. |
| Photo : EENET | * **Sujet principal :** toilettes et assainissement dans les espaces scolaires * **Point de vue du photographe :** c’est super, nous avons désormais des latrines. Avant, ce n’était pas le cas et dans un milieu aussi découvert, il était difficile de trouver un endroit où faire ses besoins. * **Autres interprétations courantes :**   + Ces latrines sont pour les garçons, où sont celles des filles ?   + Elles ne semblent pas physiquement accessibles.   + Sécurité – ces toilettes sont-elles utilisées par l’ensemble de la communauté, avec le risque qui s’ensuit pour les enfants ? |
| Photo : Atlas Alliance | * **Sujet principal :** alimentation scolaire * **Point de vue du photographe :** l’alimentation scolaire ne respecte pas les normes d’hygiène * **Autres interprétations courantes :**   + C’est une bonne chose que l’école fournisse de la nourriture, cela aide les enfants à se concentrer et incite les parents à les envoyer à l’école. |
| Photo : EENET | * **Sujet principal :** attitude de l’enseignant * **Point de vue du photographe :** mon maître sourit toujours ce qui favorise mon sentiment d’inclusion * **Autres interprétations courantes :**   + Manque de discipline – les enfants du fond chahutent.   + La disposition des chaises en rangées n’est pas propice à un apprentissage actif. |
| Photo : EENET | * **Sujet principal :** les enseignants travaillent ensemble à la résolution des problèmes * **Point de vue du photographe :** voici deux de mes maîtres. J’apprécie le fait qu’ils discutent longuement de leur travail et de la manière de nous faire cours. * **Autres interprétations courantes :**   + On voit un enseignant parler à un parent handicapé.   + C’est une bonne chose que d’avoir des enseignants handicapés pour modèles à l’école. |
| Photo : EENET | * **Sujet principal :** des enfants accomplissant des tâches ménagères/travaillant au lieu d’aller à l’école * **Point de vue du photographe :** cliché pris par un photographe professionnel * **Interprétations courantes :**   + Les enfants vont chercher de l’eau pendant les heures de cours ou pour les besoins de l’école/des enseignants ce qui nuit à leur apprentissage.   + Les filles sont chargées de cette tâche – discrimination basée sur le sexe pour l’accomplissement des tâches ménagères et par conséquent discrimination quant à l’accès à l’éducation. |
| Photo : Rebecca Janes/Save the Children | * **Sujet principal :** approche pédagogique active et adaptée aux enfants * **Point de vue du photographe :** cliché pris par une photographe professionnelle * **Interprétations courantes :**   + Enfants heureux et actifs ; approches adaptées aux enfants   + Les enseignants et les auxiliaires sont toutes des femmes, peut-être les garçons manquent-ils de modèles masculins ? |
| Photo : Save the Children | * **Sujet principal :** activités en groupe et participation à l’apprentissage actif * **Point de vue du photographe :** cliché pris par un photographe professionnel * **Interprétations courantes :**   + Enfants heureux et actifs ; approches adaptées aux enfants   + Accessibilité physique – un tel plancher constitue peut-être un obstacle pour un enfant porteur d’un handicap physique ? |
| Photo : Karin Beate Nosterud/Save the Children | * **Sujet principal :** utilisation du langage des signes / contribuer à l’éducation des filles * **Point de vue du photographe :** cliché pris par une photographe professionnelle * **Interprétations courantes :**   + On ne sait pas si toutes les filles sont malentendantes. Est-on face à un cas d’éducation séparée ?   + Petit effectif. Nos classes étant surchargées, nous ne pouvons pas faire de même.   + Leçons supplémentaires en dehors des heures de cours réglementaires. |
| Photo : Save the Children | * **Sujet principal :** méthodes d’enseignement et d’apprentissage * **Point de vue du photographe :** cliché pris par un photographe professionnel * **Interprétations courantes :**   + Approche centrée sur l’enseignant – l’enseignante se concentre sur le tableau et se tient dos à la classe, etc.   + Tableau de piètre qualité, on ne distingue pas ce qui y est écrit. N’est pas adapté aux enfants malvoyants.   + Peut-être ne s’agit-il pas d’une enseignante mais d’une élève (apprenante plus âgée) qui lit ce qui est écrit sur le tableau. |

**Annexe 2 : Réponses aux exemples du document 2 / section 4**

**1. Plusieurs filles ont cessé de fréquenter l’école ….**

*Réponse : Exemple potentiel d’exclusion mais basé sur une intention inclusive*

Le chef d’établissement a tenté de résoudre le problème de manière inclusive en répondant aux besoins des filles. Mais sans le vouloir, il a créé un autre obstacle potentiel (à savoir, les filles peuvent se sentir trop gênées pour demander la clé des toilettes à un homme). Il est probable que les filles continueront de ne pas aller aux toilettes et de tomber malades ou qu’elles cesseront d’aller à l’école (c’est-à-dire qu’elles seront exclues). Si le chef d’établissement avait demandé leur avis aux filles ou à des enseignantes/mères, peut-être aurait-il trouvé une solution plus pertinente (distribution de plusieurs clés auprès de membres du personnel des deux sexes ; interventions pour changer les attitudes/comportements masculins à l’égard des filles, etc.).

**2. Une enseignante a une classe de 70 élèves …**

*Réponse : Exemple d’intégration.*

Les apprenants plus lents sont présents dans la salle de classe mais ne participent pas aux cours et n’apprennent rien/ne tirent pas profit des cours. L’enseignante a essayé de trouver des solutions plus inclusives en changeant la disposition des chaises. Elle n’a pas « baissé les bras » suite à l’échec de cette tentative. Il est évident qu’elle est disposée à essayer d’autres solutions, mais ne sait pas lesquelles. Avec un soutien (par exemple, les autres enseignants partagent leurs idées avec elle), elle peut trouver d’autres façons d’améliorer la disposition de la classe et ses pratiques d’enseignement afin de promouvoir la participation et l’inclusion. Elle peut ainsi se demander si la langue d’enseignement pose un problème aux apprenants plus lents ou si elle doit rendre sa méthode d’enseignement plus participative.

**3. Un enseignant avait du mal à gérer un groupe de garçons en classe…**

*Réponse : Exemple d’intégration, puis de ségrégation et d’exclusion.*

Les garçons ne participent pas aux cours et n’apprennent rien en classe (intégration) et en sont souvent physiquement exclus. S’ensuit une tentative pour les séparer des autres élèves qui se solde par leur exclusion pure et simple du système éducatif. Nous ne savons rien des méthodes d’abord employées par l’enseignant, mais il avait peut-être tout simplement besoin de soutien pour essayer des méthodes plus actives et centrées sur les enfants, pour rendre les leçons plus intéressantes et adaptées aux modes d’apprentissage préférés par les garçons. L’exclusion et la ségrégation auraient ainsi peut-être pu être évitées. Nous ne savons rien non plus de la situation personnelle des garçons mais il est possible que leurs expériences récentes aient eu des répercussions sur leur comportement et qu’ils aient besoin d’un soutien psychosocial. Peut-être un modèle masculin positif issu de leur communauté et qui leur inspire du respect pourrait aider l’enseignant ?

**4. Joseph a des difficultés d’apprentissage ….**

*Réponse : Exemple d’inclusion.*

L’enseignant a clairement pris des mesures pour répondre aux besoins d’apprentissage de l’enfant, même s’il ne peut pas lui consacrer beaucoup de temps en raison de la taille de la classe. L’enseignant a eu recours à des méthodes d’enseignement par les pairs, a adapté les méthodes d’évaluation de l’apprentissage et a cherché l’aide d’autres modèles adultes positifs au sein de la communauté.

**5. Halima, 7 ans, est atteinte du syndrome de Down …**

*Réponse : Exemple d’intégration.*

Halima assiste aux cours mais n’apprend rien et l’enseignant ne fait pas grand-chose pour l’aider à participer – même si les autres enfants font tout leur possible pour aider Halima à s’intégrer. L’enseignant pourrait peut-être profiter de cette amitié entre pairs et instaurer des méthodes d’enseignement basées sur les relations entre les enfants, ce qui permettrait aux autres élèves d’aider Halima à apprendre. Ses amis peuvent même être chargés d’adapter ce qu’ils viennent d’apprendre pour en faire une leçon ou une activité simplifiée ou plus amusante correspondant aux aptitudes d’Halima. Cela aiderait la fillette et donnerait à ses amis la possibilité de réviser ce qu’ils ont appris en l’appliquant de façon pratique. Il est peut-être même possible de trouver une solution pour soutenir l’apprentissage d’Halima par le biais du langage des signes, avec lequel elle est déjà familiarisée (cette solution pourrait en outre bénéficier à d’autres enfants malentendants actuellement non scolarisés). Une autre option consiste à chercher un autre enseignant (plus expérimenté) disposé à intégrer Halima au sein de sa classe ou un assistant (comme l’a fait le maître de Joseph).

**Annexe 3 : Notes d’orientation pour l’animateur relatives au document 3 / section 7**

Les notes suivantes peuvent être utiles dans le cadre des débats en séance plénière portant sur cette activité. Cette liste n’est pas exhaustive, permettez donc aux participants de réfléchir à un éventail plus large de réponses dans la mesure de leurs connaissances. L’étude de cas n’est pas réelle, mais s’inspire de faits réels survenus dans différents projets et contextes.

* **Obstacles comportementaux**
  + La méfiance régnant entre les communautés a empêché les parents de scolariser leurs filles.
  + C’est peut-être la gêne, un sentiment de surprotection, etc., qui ont conduit les parents à cacher l’existence de leurs enfants handicapés pendant l’enquête de recensement.
  + Il est possible que le personnel de l’ONG n’ait pas posé de questions spécifiques sur le handicap au cours de l’enquête, ce qui explique qu’il n’ait pas eu connaissance de leur existence. Celle-ci n’est devenue évidente que lors d’un processus plus participatif qui a permis à la communauté d’exposer ses problèmes plutôt que de se limiter à répondre aux questions préétablies de la première enquête de l’ONG.
* **Obstacles liés aux ressources**
  + Le manque de ressources des familles les a empêchées de privilégier l’éducation des garçons.
  + Le personnel du projet a estimé que les enfants handicapés avaient besoin de mobilier adapté. Cependant, cela n’a pas suffi à les empêcher d’abandonner leur scolarité. La question est donc de savoir si le mobilier était un besoin réel émis par les enfants ou un besoin hypothétique défini par l’ONG ?
  + Les obstacles liés aux ressources humaines comprenaient, entre autres, le manque d’enseignants issus de la deuxième communauté. En outre, la présence exclusive d’enseignantes et l’absence d’enseignants ont pu constituer un obstacle à la scolarisation/fréquentation/rétention des garçons.
  + Le taux de fréquentation des filles diminuait pendant quelques jours chaque mois – peut-on conclure à des obstacles sanitaires pendant leur menstruation ou à des problèmes généraux concernant les installations d’eau et sanitaires ?
* **Obstacles liés aux pratiques**
  + La hausse du taux d’inscription a été suivie d’abandons – peut-être les pratiques d’enseignement (méthodes et matériels d’enseignement et d’apprentissage) étaient-elles inadaptées et n’ont pas contribué à offrir aux enfants le soutien dont ceux-ci avaient besoin, ou le programme scolaire manquait-il de pertinence par rapport à leur vie et à leurs besoins actuels. L’étude de cas ne fait référence à aucun effort visant à soutenir ou à former les enseignants à des méthodes plus inclusives ou à plus de réceptivité à l’égard des besoins des groupes marginalisés. De même, aucune référence n’est faite aux efforts réalisés pour évaluer la pertinence du contenu pédagogique.
* **Obstacles politiques**
  + L’ONG n’a pas pour politique de réaliser des enquêtes participatives détaillées. Elle a d’abord été réactive puis, au bout d’un certain temps, s’est attachée à recueillir des informations quantitatives afin de comprendre *pourquoi* les enfants n’étaient pas scolarisés. Cette initiative est l’œuvre d’une personne et ne découle pas d’une décision/politique de l’organisation.
* **Obstacles environnementaux**
  + Il est possible que pour les enfants handicapés il n’ait pas été aisé de se rendre à l’école, d’où l’amélioration du chemin y menant. Nous ne savons cependant pas dans quelle mesure le reste du chemin était accessible – cela explique peut-être pourquoi le taux d’inscription/de fréquentation des enfants handicapés est resté faible.
* **Quels aspects auraient pu être améliorés lors de l’identification des obstacles ?**
  + L’évaluation (qualitative et quantitative) des besoins/de la situation aurait dû être plus rigoureuse ; les parties prenantes, les membres de la communauté et les « experts » locaux concernés (par exemple, les groupes ou les adultes handicapés) auraient dû y participer. Cette participation initiale aurait pu être suivie d’une participation active des parties prenantes à la mise au point et à la réalisation de l’initiative.
  + Il faut chercher à savoir plus tôt *pourquoi* les enfants ne sont pas scolarisés (plutôt que de se limiter à connaître l’identité et le nombre d’enfants scolarisés).
  + Il faut mieux planifier la manière d’informer les personnes sur l’existence de l’école et les avantages qu’elle apporte aux enfants, en particulier parmi les groupes dont les enfants sont les plus susceptibles d’être marginalisés/exclus.

1. Si vous disposez d’un nombre insuffisant de photos pour le travail en groupe, vous pouvez réaliser cette activité en séance plénière. Affichez les photos sur l’écran et invitez les participants à réagir aux questions de la diapositive 3. Veillez à ce que la discussion ne soit pas seulement le fait de quelques personnes. [↑](#footnote-ref-1)